

[Text]

possible. J'ai reçu l'avis de convocation sur lequel était indiqué la pièce 308, c'est la raison pour laquelle je ne me suis pas rendu à la pièce 371. Pour ma part, je pense que cette salle est très bien à nos délibérations. C'est mon point de vue.

The Chairman: Gentlemen, I would have to say that...

Mr. Peters: Mr. Chairman, my objection, my point of order is not against this room. It is against being moved around. So far as I know, we were informed six months ago that we had room 371 as long as we wanted. We do not have this room, I am sure, on the same basis because this room is used by many other committees and we will be shuffled back and forth. I am getting tired of looking at the pictures too, but just the same...

The Chairman: Gentlemen, I share the objection raised by Mr. Peters on two grounds. First of all, that we would be moved to another room without consultation either with the Chair or the steering committee or anyone else. Secondly, that this room is not suitable because we have to have members sitting on the inside, as a rule, and this makes it very difficult to communicate. So I am going to ask the Committee for concurrence to move back to room 371 at the earliest opportunity. I resent the interference with the business of the Committee by whoever decided that we would move to this room.

Some hon. Members: Agreed.

M. Côté (Richelieu): Monsieur le président, pour qu'il n'y ait pas de problème je suis prêt à proposer que puisqu'on nous a déménagés ici, que le Comité demande à la Direction qu'à l'avenir on reste ici et qu'on ne nous déménage plus de place.

The Chairman: I would like to know who decided that we would move here but I presume the parliamentary secretary decided that we would move here. Mr. Lessard.

Mr. Lessard (Lac-Saint-Jean): Mr. Chairman, I have not decided anything because I am not in a position to decide anything but it has been expressed to me that the room might be more suitable because of the fact that we have 30 members and we have witnesses and we have extended our sitting hours. That has been expressed a few times but nothing happened at the time. We were assigned room 209 once, if I remember correctly, and today we have been assigned this room. I do not infer from that that this is going to be our room for the rest of this session. There is no commitment that I know of that we are going to stay in this room but this morning we have been assigned this room. We are a committee of 30 members. There are only two committees in the House of Commons with 30 members—Agriculture and External Affairs. I think a larger room might help the members and the audience who come in to attend our deliberations.

Mr. Peters: Mr. Chairman, on the point of order, I do not think the motion can be accepted unless we are assured that this is an arrangement that has been agreed to and is feasible. I do not think it is feasible. I have no objection to this room and I have no objection to room

[Interpretation]

not go to room 371. Personally, I think this room is quite adequate for our proceedings. That is my opinion.

Le président: Messieurs, je voudrais vous dire...

M. Peters: Monsieur le président, mon opposition, mon rappel au Règlement ne concerne pas cette pièce, mais le fait qu'on nous déménage de cette façon. Tant que je sache, on nous a dit il y a six mois que nous pourrions garder la salle 371 aussi longtemps que nous le voudrions. Je ne suis sûr qu'on ne nous donne pas cette salle dans les mêmes conditions, parce que nombre d'autres comités s'en servent et on nous fera repasser de l'une à l'autre. Moi de même, je suis fatigué de regarder les mêmes photos mais ce n'est pas une raison pour...

Le président: Messieurs, je partage l'objection soulevée par M. Peters pour deux raisons. Tout d'abord, on nous a fait changer de salle sans me consulter et sans consulter le Comité directeur ou qui que ce soit. Ensuite, cette pièce ne convient pas parce que la table est un fer à cheval et il y a des membres qui se tournent le dos et cela rend la communication fort difficile. Je vais donc demander au Comité de se mettre d'accord pour retourner à la salle 371 aussitôt que possible. Je n'apprécie guère l'initiative qui a été prise de nous faire déménager dans cette salle.

Des voix: Très bien.

Mr. Côté (Richelieu): Mr. Chairman, in order to avoid problems, I am ready to move that, since we have moved here, the Committee sits here from now on, so that the sitting will not move from one place to another.

Le président: J'aimerais savoir qui a décidé de nous déménager ici, mais je suppose qu'il s'agit du secrétaire parlementaire. Monsieur Lessard.

M. Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, je n'ai rien décidé du tout, parce que je ne suis pas en mesure de décider quoi que ce soit, mais on m'a dit que cette pièce conviendrait davantage du fait que nous avons trente membres, que nous avons des témoins et que nous siégeons longtemps. On me l'a dit à quelques reprises, mais cela n'a abouti à rien. Une fois, on nous a donné la pièce 209 si je me souviens bien, et aujourd'hui on nous donne cette salle. Cela ne veut pas dire qu'il en sera ainsi pour le reste de la session. Autant que je sache, personne ne s'est engagé à quoi que ce soit, mais on nous a simplement donné cette salle pour ce matin. Nous avons trente membres dans le Comité. Il y a seulement deux comités de la Chambre qui ont trente membres, le nôtre et les Affaires extérieures. Je pense qu'il serait plus agréable pour les députés et pour ceux qui assistent éventuellement aux délibérations d'avoir une pièce plus spacieuse.

M. Peters: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je ne pense pas que la motion soit acceptable, à moins qu'on nous assure que cet arrangement soit acceptable et faisable. Je ne pense pas qu'il le soit. Que ce soit une salle ou une autre, la chose me va, mais personnelle-